

Mairie de Tonneins

Reçu le 23/01/2018  
N° \_\_\_\_\_

La directrice régionale de l'Insee  
à

Mairie de TONNEINS  
Place Zoppola

47400 TONNEINS

Bordeaux, le 17 janvier 2018  
N°47/DR86-SES33/PDVS

Diffusion

A	I
<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Com  
Calvados  
Pole Citoyenneté (PN)

Dossier suivi par :  
Patricia Doublet  
Tél : 05 57 95 08 68  
Valérie Soullard  
Tél : 05 57 95 04 09  
Mél : DR33-DEM@insee.fr

Objet : Enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité

Madame, Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1<sup>er</sup> février 2018 au 30 avril 2018, une importante enquête statistique sur le cadre de vie et la sécurité en France métropolitaine.

L'enquête est réalisée sur un échantillon de 22 800 logements ordinaires. Elle est obligatoire. Parmi ces logements, certains se situent dans votre commune. Ces ménages sont interrogés par un (une) enquêteur (ou enquêtrice)\* de l'Insee, muni(e) d'une carte officielle. Ils sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies lors des entretiens restent confidentielles, comme la loi en fait la plus stricte obligation et serviront uniquement à l'établissement de statistiques.

Le travail de l'enquêteur (ou enquêtrice) sera facilité si cette enquête est annoncée soit dans votre journal d'informations municipales, soit par affichage public ou par voie de presse. Une proposition de texte à insérer est jointe à ce courrier.

Si quelques administrés inquiets ou réticents s'adressent à vos services, je vous serais obligée de veiller à ce que le meilleur accueil leur soit fait pour qu'ils soient renseignés.

Des renseignements relatifs à l'enquête et à son calendrier sont disponibles sur le site internet [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice régionale de l'Insee  
Nouvelle-Aquitaine



Fabienne Le Hellaye

\* Jennyfer DELBEGUE-BOUILLET

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A007EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour l'année 2018. En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires, protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Insee.

## ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SECURITE

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1<sup>er</sup> février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

